

COMMUNIQUE DE PRESSE 24/07/2019 – concours week-end du 27, 28 & 29/07/2019

Par la présente; nous confirmons le contenu de notre communiqué de presse du 22/07/19, tel que repris ci-dessous. Nous attirons votre attention sur le fait que, dimanche 28/07/19, des orages sont prévus si bien que la possibilité existe que les concours organisés le dimanche 28/07/19 soient reportés a lundi 29/07/19.

Compte tenu de ces modifications (déplacements des concours du samedi 27/07/19 au dimanche 28/09/19) et suite aux problèmes logistiques, auprès du transporteur Bauwens, vous trouverez, ci-dessous, les exceptions à notre communiqué de presse du 22/7/2019:

Pour les entités provinciales du Hainaut-Brabant wallon et de Liège-Namur-Luxembourg, les concours de vitesse (convoyés par Bauwens) sont limités à une seule étape. L'enlogement sera effectué le dimanche 28/07/2019 pour un lâcher le lundi 29/07/19 et ce, pour les concours suivants:

- **Liège: Dizy-le-Gros**
- **Namur: Soissons**
- **Brabant wallon: Soissons et suppression des concours de Vervins et de Nanteuil**
- **Pour le Hainaut (Wybo-Paradis) et pour le Luxembourg (Groupement Luxembourgeois) les directives reprises dans notre premier communiqué restent intégralement d'application.**

Pour le Brabant flamand:

Soissons et suppression du concours prévu sur Nanteuil

Pour les entités provinciales de Flandres occidentale et Orientale (Ligne de l'ouest)

- **Châteauroux est remplacé par Blois avec enlogement le vendredi 26/07/19 et lâcher le dimanche 28/07/19 (pour la Flandre occidentale, seules bureau d'enlogement des nationaux peuvent enloger)**
- **Chateaudun est remplacé par Fontenay avec enlogement le vendredi 26/07/19 et lâcher le dimanche 28/07/19 (pour la Flandre occidentale, seules bureau d'enlogement provinciaux peuvent enloger)**
- **Arras et Clermont: enlogement le samedi 27/07/19 et lâché le dimanche 28/07/2019 (pour la Flandre occidentale, seules bureau d'enlogement provinciaux peuvent enloger)**

Veillez noter que les heures d'enlogement pour les locaux avec le convoiage Bauwens peuvent être modifiées. De plus amples informations seront envoyées par le convoyeur concerné aux bureaux d'enlogement.

Compte tenu des fortes chaleurs prévues le samedi 27/07/19, il est demandé aux convoyeurs, pour les concours à deux nuits de paniers, d'arriver sur place une heure avant le coucher du soleil.

Il est rappelé aux sociétés que, pour le concours national de Souillac (enlogement le jeudi 25/07/19) le nombre de pigeons par panier doit être réduit de 10%.

Enfin, les tableaux mentionnant les étapes prises en considération par les EPR pour les championnats nationaux 2019 seront adaptés en fonction des modifications reprises ci-avant.